

rue de Penthievre, dont nous avons rapporté les principales circonstances d'après les premières informations judiciaires.

D'après certains récits publiés après le décès, le comte de Z... c'est ainsi qu'on désigne un des accusés, était l'ami de la duchesse de X... et tous deux se seraient vus à désirer vivement de voir consacrer par un mariage une liaison à laquelle ce sacrement seul manquait.

Le comte aurait alors songé à se débarrasser par l'empoisonnement du mari et de la duchesse, ce qu'il aurait tenté de faire par des moyens que nous avons racontés.

Jusqu'à présent, la justice n'a pu que constater les circonstances qui constituent la tentative originelle et ont motivé l'arrestation du nommé Z..., qui n'est autre que l'intendant d'un prince étranger, et M... étudiant en médecine, tous deux Polonais; mais elle ignore quel a été le mobile de cette tentative et quelle est la personne qui devait être empoisonnée au bal de l'Opéra.

Jusqu'à présent, Z... s'est borné à répondre aux interrogatoires qu'on lui a fait subir, qu'il avait eu l'intention d'empoisonner un homme blond, avec le comte X... On n'aurait pas été étonné, si-t-il dit, en le voyant tomber, qu'il eût succombé à une attaque d'apoplexie.

L'inculpé a refusé de désigner autrement celui qui devait être sa victime, de même qu'il n'a pas voulu faire connaître pourquoi il voulait lui donner la mort.

Quant à l'étudiant M..., il prétend ne pas connaître l'individu que son compatriote Z... voulait empoisonner; mais que pour éviter le crime que ce dernier paraissait décidé à commettre, il avait feint d'accepter la complicité qu'on lui proposait, et que loin d'introduire dans les boissons une substance de nature à donner la mort, il n'avait rien fait que d'en changer la couleur, de manière à faire croire à Z... qu'ils étaient empoisonnés. Il a ajouté qu'il était toujours à la ferme résolution d'agir de façon à empêcher son compatriote de commettre un crime.

Le résultat de l'analyse chimique à laquelle doivent être soumis les bons ssaïs, comme nous l'avons dit, en possession des accusés, n'est pas encore connu.

La dame B... au domicile de laquelle se sont passés, rue de Penthievre, les principales scènes de cette étrange affaire, n'a pas reçu 20,000 fr. comme on l'avait cru d'abord, et n'a pu conséquemment les déposer entre les mains du commissaire de police. On lui avait promis de lui donner cette somme dans le cas où elle réussirait à faire prendre un bonbon à l'homme qu'on devait lui signaler, à l'Opéra, mais on ne la lui a même pas montrée.

Pour éviter toute rencontre entre les inculpés et empêcher qu'ils puissent concertier entre eux un système de défense, il ont été écroués : l'intendant Z... à Mazas et l'étudiant M... à Sainte-Pélagie; tous deux sont au secret.

L'instruction se poursuit.

M. Ulbach raconte dans le *Cloche* une plaisanterie de Vivier, aux Tuileries.

Il rencontre M. de C., chambellan de service dans un passage un peu obscur, et l'aborde avec une voix empreinte à un personnage auguste, voix solennelle que Vivier imite parfaitement.

M. de C... s'étonne bien un peu des calembredaines que son interlocuteur lui débite; mais l'étiquette lui défend de s'étonner tout haut.

A la fin de ce discours, qui ne traitait pas des rives du Rhin, Vivier, à bout d'éloquence et de fariboles, termine la scène en frappant légèrement le ventre du chambellan.

Quel honneur ! quelle faveur ! Le soldat auquel Napoléon 1^{er} avait dit : « Oie-toi de là, imbécile ! » se pâmail d'aise à ce souvenir. Que fut-il devenu, si le petit caporal lui avait tapé sur le ventre ?

M. de R... se crut, pendant une seconde, appelé aux plus grandes faveurs. Un éclat de rire déchira son rêve et lui apprit qu'il avait été dupé par Vivier.

Pour être chambellan, on n'est pas moins homme.

M. de C... jura de se venger, et il se vengea.

Un autre jour, il rencontre, dans des conditions à peu près analogues, son auguste souverain lui-même, et, comme l'intendant, sans être folâtre, n'était pas absolument épique, M. de C... se croit encore mystifié par Vivier. Il se met à rire, interrompant son interlocuteur, et lui frappant vivement sur le ventre :

— Farcour ! va ! lui dit-il.

Quel tableau encore ! pour M. Gerôme ! Cela vaudrait bien les ambassadeurs siamois rampant devant l'Empereur, le jour de leur audience solennelle !

— On écrit de Castillon (Ariège), au *Journal de Toulouse* :

« Le village de Bazan, situé sur les hauteurs de la vallée de la Bellongue, vient d'être la proie des flammes. »

« L'église, le presbytère et cent vingt maisons ou granges ont été consumés. »

« Un feu de cheminée qui avait éclaté à huit heures du matin, a causé cet immense incendie, activé par le vent du sud soufflant avec violence dans toutes les parties du village. »

« Quelques heures ont suffi pour tout réduire en cendres. »

« Les habitants sont plongés dans la misère et la désolation. »

« Six ou sept maisons étaient assurées ; on dit que l'église et le presbytère ne l'étaient pas. »

— On écrit de Montluçon, à l'*Impartial de la Nièvre*, qu'un nouveau dépôt fi-

nancier vient de frapper cette ville. Il y a six mois à peine, son percepteur des contributions directes, après une tentative simulée de suicide, fuyait vers la Belgique, laissant en désordre une comptabilité que l'on croyait parfaitement régulière, et un débet de 90,000 fr. Heureusement sa famille est intervenue, et le mal a été réparé.

Aujourd'hui, c'est le receveur municipal R... qui a disparu, et, s'il faut en croire les bruits qui circulent, est allé demander à Constantinople un abri contre les poursuites dont il est menacé.

Si les informations qui nous sont transmises sont exactes, le déficit de la caisse, seulement pour l'hospice, déjà bien peu riche, de Montluçon, serait de 30 à 40,000 francs.

Quel est le chiffre des pertes de la commune ? On ne le dit pas encore, mais tout porte à croire qu'il n'est pas inférieur à celui de l'hospice. Des poursuites sont commencées contre R... L'examen de ses livres et de ses papiers aurait fait découvrir des faux nombreux, que la surveillance la plus rigoureuse aurait à peine pu soupçonner, tant étaient grande l'habileté et l'audace qui y ont présidé.

Tous les journaux se préoccupent beaucoup d'un assassinat que d'un commun accord ils dénomment : le crime de la rue Princesse. Voici à quoi équivalent les renseignements recueillis par la presse jusqu'à ce jour. Un jour on a trouvé sur la voie publique deux jambes humaines; le lendemain, dans un quartier éloigné, on a trouvé une poitrine d'homme. Ces deux débris provenaient évidemment d'un même corps. D'indices, on n'en avait qu'un : ces débris avaient été détachés par une main évidemment exercée. Sur ces faibles renseignements, le police a découvert le nom de la victime. Puis elle s'est remise à la recherche de l'assassin, et elle présume l'avoir trouvé. Ce serait un garçon boucher et ses complices, de toutes jeunes filles.

— On dit souvent que la corruption électorale est beaucoup plus grande en Angleterre qu'en France. Cependant, on nous écrit de Londres, qu'on vient d'annuler, pour cause de manœuvres corruptives, l'élection de M. Rippen, à Bradford. On lui reprochait principalement d'avoir tenu un grand nombre de cabarets à la disposition des électeurs, et d'y avoir traité tous ceux qui se présentaient, dans le but d'influencer les votes par cette générosité.

— Un homme d'environ 30 ans, et dont le costume ainsi que l'accent décelaient un anglais de pure race, se présentait chez M. N... représentant à Paris d'une grande compagnie maritime, qui a son siège à Londres. Il s'annonçait comme étant l'un des principaux agents d'une usine anglaise de construction de navires, avec laquelle la compagnie que M. N... représente est en relations d'affaires.

Après avoir exhibé, outre des cartes d'adresse imprimées, une lettre de recommandation, signée, disait-il, de ses patrons, il informa M. N... qu'il venait rendre en Italie, afin d'y traiter diverses opérations commerciales pour le compte de sa maison.

« La lettre qui m'accrédite auprès de vous, ajouta-t-il, vous demande de vouloir bien me faciliter la négociation d'un chèque dont je suis porteur, et dont le montant, s'élevant à 100 livres sterling (2,500 fr.), doit couvrir en partie mes frais de voyage. Puis-je espérer que vous me donnerez votre aide pour cette négociation ? »

M. N... examina le chèque qui lui parut régulièrement créé par les chefs de l'usine; il y apposa sa signature et conseilla au voyageur de se rendre dans un grand établissement financier qu'il lui désigna et où, sur la vu de l'ordre de payer par lui ajouté, les 2,500 francs devaient lui être comptés à guichet ouvert. En même temps, il invita l'Anglais à dîner avec lui, pour ce même jour; mais l'heure du repas étant arrivée, M. N... attendit en vain son convive.

Le lendemain, il alla droit à l'hôtel garni où l'Anglais avait dit qu'il demeurait, et là, il apprit que le sieur S... était parti depuis la veille au soir. Un soupçon traversa alors l'esprit de M. N... il courut d'abord à la caisse où le chèque était payable; là, on lui affirma que l'Anglais avait reçu l'argent avant de partir, de plus en plus inquiet, M. N... expédia, à Londres, une dépêche qui, hélas ! ne resta pas longtemps sans réponse; cette réponse était courte, mais explicite :

« Chèque faux, signatures fausses, cartes d'adresse volées; vous avez été trompé par un voleur doublé d'un faussaire. »

M. N... s'est hâté de porter plainte à l'autorité contre l'industriel malfriseur, qui, probablement, a déjà repassé le débet avec les 2,500 francs qu'il s'encaissés.

— Plus on est de géologue, plus on rit. Cette vérité nous paraît démontrée par la petite aventure géologique suivante :

Il s'agissait de recevoir dignement à Clermont-Ferrand deux ou trois savants arrivés de Paris, parmi lesquels M. Dumas (de l'Institut); On voit que nous précisons. Une société de géologues de cette ville se chargea de ce soin. Les géologues de Clermont arrêtaient qu'un déjeuner serait servi aux savants parisiens dans la cratère même d'un ancien volcan éteint depuis plusieurs siècles. Le département du Puy-de-Dôme est, comme on sait, tout rempli de vieux volcans retirés des affaires après faste faite.

L'illustra compagnie se mit galement à

table dans le goufre infernal, mais inoffensif, et la conversation naturellement roula sur les volcans. On n'en parla guère que pour s'en moquer, en les comparant à certains dévouements officieux, brûlants au début et bien-ôt refroidis.

Le dessert était servi, le champagne avait tiré le canon, et l'assemblée dévisait bruyamment lorsque, à surprise inquiétante, une fumée étrange se dégagea de l'intérieur de la scalcure cheminée volcanique.

— Bizarro ! s'écrient les savants. Cependant la fumée augmente, s'épaissit et répand une horrible odeur de soufre.

— Messieurs, dit un convive, moitié sérieux, moitié riant, c'est le volcain qui par un dernier et suprême effort, vous témoigne la satisfaction qu'il éprouve à vous donner l'hospitalité.

— Le fait est, dit un autre savant, que cette fumée a un caractère tout particulier.

— Elle sent positivement le soufre, fait un autre savant.

— On a vu de ces réveils volcaniques après plus de mille ans de recueillement, risque un quatrième géologue.

— Cela augmente, fait observer un sixième savant.

— Messieurs, dit à son tour M. Dumas, je ne sais pas si vous êtes comme moi; mais le café me paraît meilleur quand il est servi ailleurs que sur la table où l'on a mangé.

— Oui, oui, appuyèrent les savants en chœur, allons ailleurs, au grand air, savourer le moka.

Or, voulez-vous savoir d'où provenait cette inquiétante fumée ? d'une petite composition chimique préparée par le plus gai des membres de la société géologique de ce solitaire Clermont-Ferrand.

N'avions-nous pas raison de dire que plus on est de géologues et plus on rit.

— Les scellés ont été levés au château d'Angerville; On va commencer la liquidation de la succession de Berryer.

Dans le monde du faubourg St-Germain, dit Paris, on avait beaucoup parlé des manuscrits laissés par le célèbre avocat.

— Un peu avant sa mort disait on, M. Berryer avait engagé ses manuscrits et un très-grand nombre d'autographes moyennant une somme de 120,000 fr., laquelle, vu le grand âge du député de Marseille, s'était convertie en une rente viagère de 20,000 fr.

Il parait qu'une société d'amis du défunt s'est organisée afin de racheter ces papiers et de les publier, s'il y a lieu, dans la forme qu'elle jugera convenable. On cite parmi ces personnages les chefs du parti légitimiste, M. le duc de Noailles, le comte de la Ferronnays, le duc de Bisaccia, etc., etc. C'est à M. Paul André, avocat, qu'on a remis le soin de classer ces manuscrits qui forment une collection des plus considérables.

La bibliothèque de M. Berryer se compose de 10,000 volumes, dont quelques livres d'un grand prix. — Parmi ces volumes se trouvent l'exemplaire unique des *Oraisons funèbres* de Bossuet, composé exclusivement par la Société typographique de Paris, en faveur de laquelle avait plaidé le célèbre avocat.

On assure que, tout le passif de la succession payé, il restera aux héritiers de 250,000 à 300,000 fr.

— On annonce que M. d'Archiac, dont la disparition a fait tant parler, est à la Trappe de Mortagne.

M. le vicomte d'Archiac a soixante sept ans.

Il fut d'abord un brillant officier de cavalerie, puis donna sa démission pour s'adonner aux lettres.

Il a publié un roman intitulé *Zizim ou les Chevaliers de Rhodes*.

Géologue distingué, il publia d'importants travaux sur les progrès de la géologie en France de 1834 à 1861, et fut nommé membre de l'Institut en 1857.

Il était depuis huit ans professeur de paléontologie au Muséum.

— LA JOIE FAIT PEUR. — Nous empruntons au *Petit Marseillais* cette anecdote douloureuse :

« Vendredi dernier, le jeune Casimir C... tirait au sort. Sous son indifférence apparente, il était facile de reconnaître la terreur qu'inspirent à tous ceux qui y prennent part les chances de cette fatale loterie. »

Le hasard servit bien le jeune homme qui tira de l'urne le numéro 323.

— Tandis que ses collègues moins favorisés se livraient à la joie dont nous avons tous vu la bruyante et lapageuse manifestation, Casimir devint triste et recueilli. Il lui tardait d'apporter à ses parents l'heureuse nouvelle.

Chargé d'émotion c'est à peine si, en rentrant chez lui, il peut montrer à sa mère anxieuse l'heureux billet portant le numéro 323.

Casimir ne peut retenir ses larmes, en embrassant la bonne femme qui pleurerait aussi.

Mais bientôt le jeune homme sentit des frissons parcourir son corps, se troubla, il fallut le porter dans son lit, la fièvre et le délire vinrent après.

Trois heures après, le malheureux jeune homme rendit le dernier soupir.

Le bonheur l'avait tué.

— Un bruit étrange circule sourdement dans le quartier de Montaud, à Saint-Etienne :

On raconte qu'un ouvrier passementier a trouvé une perle de la plus rare espèce... dans une hulte.

Au dire des uns, cette perle vaudrait une petite fortune; d'autres l'évaluent pour le moins à vingt mille écus.

Un amateur qui se vante de l'avoir vue affirme qu'un lapidaire en donnera, à première vue, cent mille francs !

Elle est, ajoute-t-on, de la grosseur d'un gland, et d'un éclat incomparable.

L'heureux possesseur de ce merveilleux trésor est parti pour Lyon. De Lyon il ira à Paris, de Paris à Londres, et ailleurs s'il le faut, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un joaillier riche pour lui acheter sa perle.

Et dire que l'écaillier qui a vendu l'hulte a refusé de l'ouvrir ! N'est-ce pas à en perdre la raison ?

Nous n'avons pas vu la belle perle, mais nous avons montré les deux coquilles qui la renfermaient. Elle n'est rien de particulièrement remarquable, et c'est l'excuse de la pauvre marchande.

On dit qu'il reste encore quelques douzaines de la même bourriche. C'est au poids de l'or qu'elles vont se vendre. Mais la pratique ne les ouvrira plus.

— La misère cette époque de l'année surtout, n'est chose rare en aucun pays, mais nous ne savons pas si on trouverait ailleurs des exemples aussi tristes et aussi poignants qu'à Londres.

Il y a deux jours, une femme et son enfant mouraient sur un grabat. Le médecin, appelé par les voisins, s'y rend; c'était la femme qui les avait tués. L'autopsie a mis à nu des entrailles qui n'avaient reçu aucune nourriture depuis plusieurs jours. L'aspect de la chambre où gisaient ces victimes de la famine disait assez leur dénuement: pas de meubles, bien entendu, mais un amas de chiffons sur lequel dormaient le père, la mère et l'enfant; une chaise défoncée sur laquelle avait été déposé un fragment de bois servant de table.

Pas de curieux aux fenêtres; un vieux morceau de toile empêchait la pluie à pénétrer par le bas, mais non par le haut. Mais mourir de faim ! N'y avait-il pas des voisins pour venir au secours de ces malheureux, leur donner un morceau de pain ? Hélas ! les voisins ne sont pas plus riches. Il y a six chambres dans cette maison, y compris la cuisine. Il y a un ménage dans chaque chambre, excepté la cuisine, où il y en a deux.

Un de ces malheureux répond au jug qui lui demande s'il n'a rien donné à cette mère qui mourait: Mon Dieu, nous aussi, nous courons après notre pain, n'en avons pas tous les jours !

En voyant sa femme et son enfant morts, le mari, ouvrier sans ouvrage depuis plusieurs mois, est devenu fou.

— Voici les principales variations que présentent d'une semaine à l'autre, les différents chapitres du bilan de la Banque de France :

L'encaisse a augmenté de 9 1/2 millions à 11 milliards 88 millions, et les comptes particuliers diminués au contraire de 18 1/2 millions à 282 millions, le portefeuille a déchu de 14 1/2 millions à 589 millions et le portefeuille de prêt de 5 millions à 3376 1/2 millions. Enfin, le compte courant créateur du Trésor a baissé de 48 millions environ à 133 millions et le chiffre des avances s'est élevé de 86 1/2 millions à 87 1/2 millions.

CHEMINS DE FER DE LA LIGUE INTERNATIONALE D'ITALIE

Par le Simplon

(Nouvelle Compagnie anonyme)

SOUSSION EUROPÉENNE à la dernière Série des Obligations de la nouvelle Compagnie

LES OBLIGATIONS DE CETTE DERNIÈRE SÉRIE SONT ÉMISSES À 245 FRANCS

Elles ont droit à tous les avantages attribués aux Obligations des séries précédentes.

Elles seront remboursées à 525 fr., dont 400 francs en argent et 125 francs en action de jouissance libérée.

Les tables d'amortissement sont arrêtées par l'Assemblée générale des porteurs d'Obligations.

Elles rapportent un intérêt annuel de

QUINZE FRANCS

payable par semestre, sans charges ni retenue.

On verse : 50 francs en souscrivant ; 55 francs en recevant les titres provisoires ; 50 francs du 1^{er} au 15 mars 1869 ; 50 francs du 1^{er} au 15 mai, et les derniers 40 francs du 1^{er} au 15 juillet.

Tout versement anticipé est bonifié d'un intérêt de 6 O/O.

BUREAUX de la NOUVELLE COMPAGNIE :

A FLORENCE, via Rondinelli, 8 ;

A SION, rue de Lausanne ;

A GENÈVE, rue du Rhône, 8 ;

A PARIS, boulevard Haussmann, 50.

LA SOUSSCRIPTION EST OUVERTE

Notamment dans les bureaux des banquiers et établissements de crédit suivants :

Genève..... C. KOHLER & Co et leurs correspondants dans toute la Suisse ;

Sion..... Banque de l'Etat ;

Florence..... EN. FRIZZI & Co ;

Rome..... MAQUET PAKENBAM KOOKER ;

Gènes..... QUARTARA GROS ;

Milan..... ANTONIO CANTONI & Co ;

Turin..... ANTONIO CANTONI & Co ;

Venise..... ANTONIO CANTONI & Co ;

Naples..... Banque de Naples ;

Ancône..... ANTONIO CANTONI ;

Bologne..... ALVARO & SERVIGIO ;

FRANCESCO GILLIAY.

Parme..... E. & G. PONTANELLA ;

Modène..... E. G. DIENA ;

Piémonte..... BENEDETTI & SCHISSLER ;

Aix-la-Chapelle..... CHARLES & SCHISSLER ;

Berlin..... GUTTRYER & GOLSCHNIGER ;

Cologne..... P.-H. SCHULZ ;

Dresde..... E. ROCKSCH, successeur ;

Hambourg..... E. A. REUWHAN ;

Brême..... J. SCHULTZ & WOLDE ;

Leipzig..... Ferdinand SCHUBNER ;

Trieste..... OTTAVIO SCHAFF ;

Vienne..... JACQUES LOHN St. ;

Anvers..... G.-J.-H. DEWOLF ;

Liège..... E. NEUFELS, BARNAS & Co ;

Huy..... DE LIGNON DE TRAI ;

Mons..... E. DORLIEN & Co ;

Gand..... FLAUVIER & DEWILDE ;

Amsterdam..... A LA SOCIÉTÉ ANONYME ;

Rotterdam..... COMMANDITARIÉS ;

La Haye..... ET DANS TOUS SES COMPTOIRS ;

Dans les autres villes principales de la Hollande.

Et chez tous les Banquiers désignés dans les journaux de chaque ville importante.

MM. DREYFUS, SCHEYEN & Co, banquiers de la Compagnie, rue Grange-Batelière, n° 17, à Paris, se chargent, sans frais du paiement des coupons semestriels et de la transmission de toute nouvelle demande d'Obligations de la Ligne internationale de Simplon.

La clôture de la Souscription européenne sera antécédée aussitôt son complément. 6553

EN VENTE

à la librairie J. REBOUX, Rue Nain, 1, Roubaix.

LETTRE

sur le futur Concile œcuménique par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Paix : 1 franc.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE J. REBOUX

ANNUAIRE

de l'arrondissement de Lille, PAR RAVET-ANCEAU.

COURS DES HUILES du 5 Février.

	HUILES l'hectolitre	GRAINES l'hectolitre	TOUTESLIXES l'hectolitre
Colza.....	24 25	27 50	15 50 16 00
— épuré.....	25 00	30 00	16 00 16 50
Cétil. b. g.....	32 00	37 00	14 50 15 00
— rouille.....	22 00	25 00	12 00 12 50
Cameline.....	18 00	21 00	15 00 15 50
Chanvre.....	15 00	15 50	12 50 14 00
Lia du p.....	74 50	28 50	31 50 28 00
Lin étr.....	22 00	26 00	25 00 27 00

COURS DE LA BOURSE Du 6 Février 1868.

Cours de ce jour	Cours y écartant
3 ^o /o..... 70 90	— 3 ^o /o..... 70 85
4 ^o /o..... 103 80	— 4 ^o /o..... 103 00

FLIPO - MEURISSE,

Rue de la Fosse-aux-Chènes,

VERRE A VITRES

Gros et Détail.

Aux conditions des Verriers.

ANNONCES

Etude de M^r DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITAUX A PLACER

sur hypothèque, Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

Etude de M^r TACQUET, rue Pauvres, 43, Roubaix.

On demande des capitaux à placer, moyennant sûretés hypothécaires. 8590

A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties situées à Roubaix. S'adresser à M^r TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

Etude de M^r DAVAINÉ, notaire à Saint-Amand-les-Eaux.

JOLIE MAISON

DE CAMPAGNE avec 15 hectares de fond et labour

A VENDRE

pour cause de départ.

Le Lundi 15 Février 1869, à une heure de relevée, M^r DAVAINÉ, notaire à Saint-Amand, procédera en son étude à l'adjudication publique des immeubles dont la désignation suit :

1^o La Maison de campagne appelée de St-Amand, qui est le petit château, auquel se rattacheront des souvenirs historiques d'un grand intérêt, et joint aux eaux thermales de St-Amand, se compose :